

VADEMECUM

Textes ministériels de référence :

Notes de service du 11-2-20 parues au B.O. spécial n°2 du 13-2-20 applicables à compter de la session 2021 du baccalauréat pour l'épreuve orale terminale (dite épreuve du Grand oral), telle que définie par les arrêtés du 16 juillet 2018 relatifs aux épreuves du baccalauréat général et du baccalauréat technologique.

Baccalauréat général (NDS n°2020-036):

https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2002780N.htm?cid_bo=149115

Baccalauréat technologique (NDS n°2020-037):

https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2002781N.htm?cid_bo=149116

En italiques apparaissent ci-après les extraits des textes officiels et de la page Eduscol dédiée <https://eduscol.education.fr/cid149452/presentation-du-grand-oral.html>. En caractères romains figurent les conseils et propositions des inspecteurs de l'académie Nancy-Metz.

Qu'est-ce que le grand oral ?

*L'épreuve du « **Grand oral** » est l'une des épreuves terminales de l'examen du baccalauréat. Elle est obligatoire pour tous les candidats qui présentent l'épreuve dans les mêmes conditions. Elle a été conçue pour permettre au candidat de montrer sa capacité à prendre la parole en public de façon claire et convaincante. Elle lui permettra aussi d'utiliser les connaissances liées à ses spécialités pour démontrer ses capacités argumentatives et la maturité de son projet de poursuite d'études, voire professionnel.*

Comment se déroule le grand oral ?

Durée : 20 minutes

Préparation : 20 minutes

L'épreuve se déroule en 3 temps :

Pendant 5 minutes, le candidat présente la question choisie et y répond. Le jury évalue son argumentation et ses qualités de présentation. L'exposé se déroule sans note et debout, sauf aménagements pour les candidats à besoins spécifiques.

Ensuite, pendant 10 minutes, le jury échange avec le candidat et évalue la solidité de ses connaissances et ses compétences argumentatives. Ce temps d'échange permet à l'élève de mettre en valeur ses connaissances, liées au programme des spécialités suivies en classe de première et terminale.

Les 5 dernières minutes d'échanges avec le jury portent sur le projet d'orientation du candidat. Le candidat montre que la question traitée a participé à la maturation de son projet de poursuite d'études, et même pour son projet professionnel.

Comment est évalué le grand oral ?

Le jury est composé de deux professeurs de disciplines différentes, dont l'un représente l'un des deux enseignements de spécialité du candidat et l'autre représente l'autre enseignement de spécialité ou l'un des enseignements communs, ou est professeur-documentaliste.

Le candidat présente au jury deux questions préparées avec ses professeurs et éventuellement avec d'autres élèves, qui portent sur ses deux spécialités, soit prises isolément, soit abordées de manière transversale en voie générale. Pour la voie technologique, ces questions s'appuient sur l'enseignement de spécialité pour lequel le programme prévoit la réalisation d'une étude approfondie

Le jury choisit une de ces deux questions préparées par le candidat. Ce dernier a 20 minutes de préparation pour mettre en ordre ses idées et créer s'il le souhaite un support (qui ne sera pas évalué) à donner au jury.

*Le jury interroge ensuite le candidat pour l'amener à préciser et à approfondir sa pensée. Il valorise la solidité des connaissances du candidat, sa capacité à argumenter et à relier les savoirs, son esprit critique, la précision de son expression, la clarté de son propos, son engagement dans sa parole, sa force de conviction. Il peut s'appuyer sur la grille **indicative** de l'annexe 1 des notes de service n° 2020-036 (NOR : MENE2002780N) et n° 2020-037 (NOR : MENE2002781N).*

	Qualité orale de l'épreuve	Qualité de la prise de parole en continu	Qualité des connaissances	Qualité de l'interaction	Qualité et construction de l'argumentation
Très insuffisant	Difficilement audible sur l'ensemble de la prestation. Le candidat ne parvient pas à capter l'attention.	Énoncés courts, ponctués de pauses et de faux démarrages ou énoncés longs à la syntaxe mal maîtrisée.	Connaissances imprécises, incapacité à répondre aux questions, même avec une aide et des relances.	Réponses courtes ou rares. La communication repose principalement sur l'évaluateur.	Pas de compréhension du sujet, discours non argumenté et décousu.
Insuffisant	La voix devient plus audible et intelligible au fil de l'épreuve mais demeure monocorde. Vocabulaire limité ou approximatif.	Discours assez clair mais vocabulaire limité et énoncés schématiques.	Connaissances réelles, mais difficulté à les mobiliser en situation à l'occasion des questions du jury.	L'entretien permet une amorce d'échange. L'interaction reste limitée.	Début de démonstration mais raisonnement lacunaire. Discours insuffisamment structuré.
Satisfaisant	Quelques variations dans l'utilisation de la voix ; prise de parole affirmée. Il utilise un lexique adapté. Le candidat parvient à susciter l'intérêt.	Discours articulé et pertinent, énoncés bien construits.	Connaissances précises, une capacité à les mobiliser en réponses aux questions du jury avec éventuellement quelques relances	Répond, contribue, réagit. Se reprend, reformule en s'aidant des propositions du jury.	Démonstration construite et appuyée sur des arguments précis et pertinents.
Très satisfaisant	La voix soutient efficacement le discours.	Discours fluide, efficace, tirant	Connaissances maîtrisées, les réponses aux questions du	S'engage dans sa parole, réagit de façon pertinente.	Maîtrise des enjeux du sujet, capacité à conduire et

	Qualités prosodiques marquées (débit, fluidité, variations et nuances pertinentes, etc.). Le candidat est pleinement engagé dans sa parole. Il utilise un vocabulaire riche et précis.	pleinement profit du temps et développant ses propositions.	jury témoignent d'une capacité à mobiliser ces connaissances à bon escient et à les exposer clairement.	Prend l'initiative dans l'échange. Exploite judicieusement les éléments fournis par la situation d'interaction.	exprimer une argumentation personnelle, bien construite et raisonnée.
--	---	---	---	---	---

L'épreuve est notée sur 20 points.

Coefficient : 10 pour la voie générale et 14 pour les séries technologiques.

Il est à noter que les capacités attendues rejoignent celle de l'Enseignement Moral et Civique (EMC) dès la seconde :

Capacités attendues

- Savoir exercer son jugement et l'inscrire dans une recherche de vérité ; être capable de mettre à distance ses propres opinions et représentations, comprendre le sens de la complexité des choses, être capable de considérer les autres dans leur diversité et leurs différences.
- Identifier différents types de documents (récits de vie, textes littéraires, œuvres d'art, documents juridiques, textes administratifs, etc.), les contextualiser, en saisir les statuts, repérer et apprécier les intentions des auteurs.
- Rechercher, collecter, analyser et savoir publier des textes ou témoignages ; être rigoureux dans ses recherches et ses traitements de l'information.
- S'exprimer en public de manière claire, argumentée, nuancée et posée ; savoir écouter et apprendre à débattre ; respecter la diversité des points de vue.
- Développer des capacités à contribuer à un travail coopératif/collaboratif en groupe, s'impliquer dans un travail en équipe et les projets de classe.

Qui prépare les élèves au grand oral ?

Toutes les disciplines contribuent à la préparation du grand oral en favorisant, dès que possible la pratique des différentes formes d'oral en classe.

Les enseignants de spécialité sont plus particulièrement impliqués dans la préparation au grand oral : ils aident au choix du sujet, accompagnent la démarche nécessaire pour traiter le sujet, contribuent au développement des compétences oratoires.

Quelle planification pour accompagner les élèves ? (Propositions)

La préparation du grand oral doit commencer le plus tôt possible dans l'année de terminale pour les élèves présentant le bac 2021.

La planification de temps forts est recommandée afin de sensibiliser rapidement et de mobiliser tous les élèves.

Voici une **proposition d'organisation pour l'année 2020-21** qui tient compte du fait que les Terminales de cette année n'ont pas bénéficié d'un enseignement complet en classe de Première et n'ont pas passé par exemple l'oral de français.

<p>DÉBUT D'ANNÉE DE TERMINALE 20-21 Présentation du programme de l'épreuve et de la préparation à l'épreuve</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation au sein de chaque spécialité des thèmes et des enjeux de chaque thématique de terminale • Présentation de l'épreuve, des textes officiels, des attendus de l'épreuve • Présentation du calendrier de préparation du Grand oral avec les temps forts et les étapes de travail
<p>PREMIER TRIMESTRE Accompagnement au choix du sujet</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Méthode de formulation d'une question problématisée pour arriver à l'élaboration des deux questions • Présentation par chaque élève de ses objectifs de recherche • Prestations en binômes ou individuelles de volontaires sur le premier temps du Grand oral
<p>DEUXIÈME TRIMESTRE Préparation des deuxième et troisième temps du Grand oral</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Prestations orales individuelles de volontaires sur les deux premiers temps du Grand oral, en cernant des objectifs clairs et différenciés, personnalisés • Approfondissement du projet d'orientation et formalisation du lien entre enseignement de spécialité et questions choisies pour le Grand oral
<p>TROISIÈME TRIMESTRE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Entraînement individuel sur l'épreuve dans sa totalité • Évaluation par les pairs à l'aide de la grille indicative ministérielle • Passation du 21 juin au 2 juillet 21

Pour les années suivantes, il est conseillé de commencer la préparation le plus tôt possible.

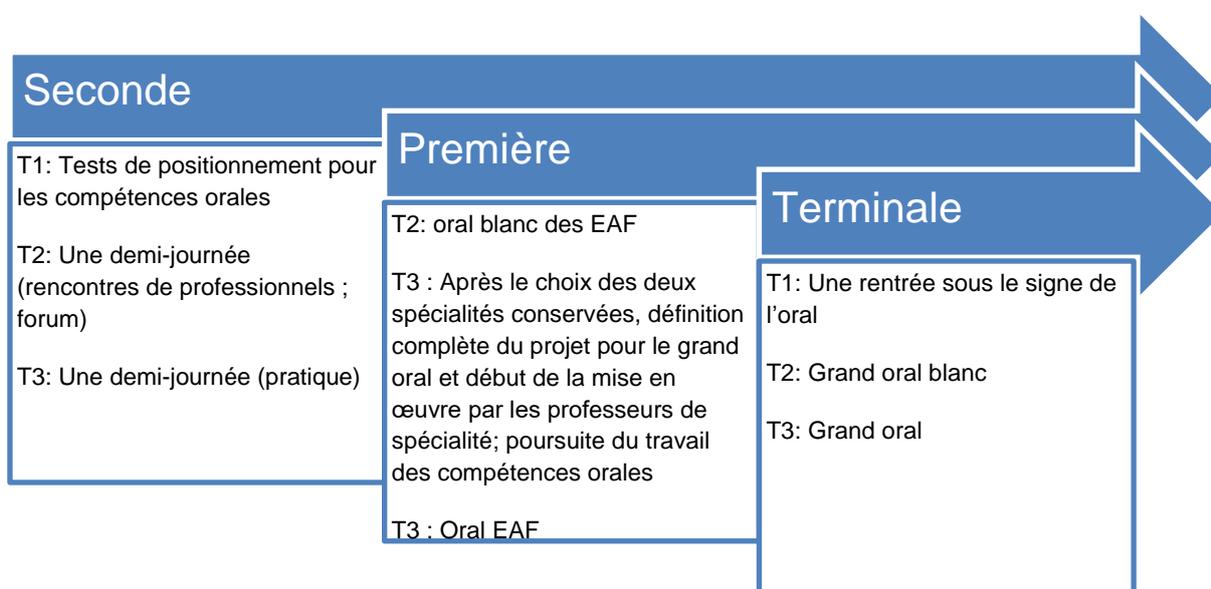
Dès la classe de seconde, on peut débiter l'entraînement des élèves pour développer les compétences orales et proposer de réaliser un "petit oral" sur un sujet qui les intéresse, à présenter devant un "jury" composé de pairs qui utilisent des critères de

réussite explicites pour évaluer la prestation (comme dans un jeu de rôles). La grille d'évaluation proposée pour le test de positionnement de début de seconde pour les compétences orales peut être utilisée (voir le lien en fin de document et <https://eduscol.education.fr/cid142313/tests-de-positionnement-de-seconde-2019-2020.html#lien4>).

En procédant ainsi, les élèves confortent progressivement leurs compétences et s'approprient les critères de réussite de l'épreuve finale.

Inscrire la préparation du grand oral par les élèves dans un calendrier précis depuis la seconde et surtout pendant leur année de terminale sera utile. La tenue d'un carnet de bord (comme dans le cadre des enseignements artistiques) leur permettra de prendre conscience de leurs progrès et des compétences à travailler.

Voici une proposition d'organisation de cette préparation au Grand oral sur les trois années du lycée :



En seconde :

- Premier trimestre (T1) : à la suite des résultats des **tests de positionnement oraux** (voir le lien en fin de ce document), **accompagnement personnalisé** à mettre en place et début de la tenue du **carnet de bord** des compétences orales ; cibler une ou deux compétences à travailler en priorité
- T2 : Intervention de professionnels de la parole en lien avec l'orientation : (organisation d'un **forum des métiers de la parole** ou organisation de la **venue de professionnels** dans l'EPL) orthophoniste, représentant, politicien, avocat, journaliste, professeur...
- T3 : temps de **pratique individuelle ou collective** évaluée de manière formative à partir de la grille prévue pour les tests de positionnement de seconde afin de

prendre conscience des progrès effectués pour les compétences ciblées en priorité

En Première, utilisation plus exhaustive de la grille prévue pour les tests de positionnement de seconde.

- Travail différencié et priorisé de l'ensemble des compétences attendues (personnalisation grâce au carnet de bord)
- Dans les 8h des spécialités conservées : achèvement de la définition du projet d'orientation et recherche de questions sur les programmes de Première à titre d'entraînement

Il est à noter que certaines spécialités non retenues demandent aux renonçants de préparer un oral (par exemple en langues, théâtre, en STMG également). Il peut être intéressant de croiser la préparation de cette épreuve de Première et celle du Grand Oral.

En terminale, si possible, intervention de professionnels en début d'année : journalistes, avocats, comédiens, professeurs de théâtre, élèves des enseignements de théâtre, professionnels de la parole (orthophoniste...) et travail de toutes les compétences présentes dans la grille d'évaluation indicative.

Suggestions complémentaires :

- Mobilisation du référent culture : planification et préparation des temps forts, en lien avec la DAAC
- Création en conseil pédagogique d'une progression concertée sur les trois années

Comment préparer concrètement les élèves au grand oral ?

Chaque élève choisit les questions à traiter et prépare son grand oral avec ses professeurs et, s'il le souhaite, avec d'autres élèves. La tenue du carnet de bord en version papier ou numérique (incluant des enregistrements par exemple) permettra de garder les traces des différentes étapes dans l'élaboration de la réponse à la question posée, puisque le jury doit pouvoir comprendre les raisons du choix du sujet et les étapes qui ont conduit à l'élaboration de l'argumentation présentée à l'oral.

Il est conseillé :

- D'analyser de manière explicite et avec les pairs les discours oraux des élèves lors des mises en situation disciplinaires en s'appuyant sur des attendus de formation précis en lien avec les fondamentaux de l'oral (de la grille d'évaluation des tests de positionnement en seconde pour l'oral à la grille indicative de l'épreuve orale terminale).
- De mettre en place une progressivité de l'apprentissage de l'oral de la seconde à la terminale et ainsi assurer un *continuum* en s'appuyant sur les apprentissages

de l'élève depuis le collège (oral du diplôme national du brevet notamment comme le montre le tableau comparatif ci-dessous) et en recourant à des outils numériques d'enregistrement.

	Soutenance orale du DNB Fin de 3^{ème}	Grand oral du Baccalauréat Fin de terminale
Thématique, discipline convoquée	Un des quatre parcours ou un E.P.I. (Enseignement pratique interdisciplinaire)	Enseignements de spécialité
Type de discours	Principalement descriptif	Prioritairement argumentatif
Modalités de travail	Préparation collective possible, oral collectif possible	Préparation collective possible, oral nécessairement individuel
Place de l'orientation	Possible si l'élève choisit un E.P.I. ou une question en rapport avec le « parcours Avenir »	Obligatoire dans la 3 ^{ème} partie de l'épreuve
Évaluation	Grille nationale	Grille nationale
Support	Oui	Non
Poids de l'oral	100 points (12,5% du total du DNB)	Coefficient 10 en voie générale (10% du total du baccalauréat) Coefficient 14 en voie technologique (13,3% du total)

Il est conseillé :

- De ritualiser dans toutes les disciplines des situations d'apprentissage de l'oral dès la seconde et tout au long du lycée jusqu'à l'organisation éventuelle d'un grand oral blanc, ce qui passe par une analyse concertée, en conseil pédagogique par exemple, de ces rituels afin de rendre visibles les compétences langagières mises en œuvre.
- De problématiser tous les enseignements en invitant les élèves à développer une posture de questionnement quelle que soit la discipline, dès la classe de seconde.
- D'explicitier conjointement la notion de "question vive" ou « question socialement vive » pour créer une culture commune dans le but d'accompagner au mieux les élèves
- D'impliquer les projets fédérateurs E.A.C. construits avec la Daac qui gagneront à s'inscrire pleinement avec les intervenants professionnels dans cette dynamique de préparation

Quels sujets choisir pour un grand oral ?

Les élèves doivent préparer deux questions pour lesquelles le B.O. n°2 du 13 février 2020 précise : « Ces questions portent sur les deux enseignements de spécialité soit pris

isolément soit abordés de manière transversale». Plusieurs combinaisons sont par conséquent envisageables :

- Une question sur la spécialité 1 + une sur la spécialité 2
- Une question sur l'une des deux spécialités et une question transversale
- Deux questions transversales

Les questions choisies mettent en lumière un des grands enjeux du ou des programmes de ces enseignements. Il ne s'agit pas de réciter un point de cours mais plutôt de développer une argumentation. Les questions vives de science ou de société sont adaptées à l'exercice du grand oral.

Une banque de sujets académiques concernant toutes les spécialités est en cours de constitution.

Voici quelques exemples, concernant une seule spécialité ou deux :

Pour les enseignements scientifiques :

- Peut-on estimer de manière fiable une population à partir d'un échantillon ?
- L'augmentation de la part des véhicules électriques dans le parc automobile aura-t-elle un impact sur l'environnement ?

Pour la spécialité Humanités Littérature Philosophie :

- Que peut la littérature face à la violence de l'histoire ?
- Utopie/dystopie : où va le monde ?
- Le dictateur : constructions et déconstructions d'une figure

Certaines questions convergent avec d'autres spécialités (le thème des imaginaires, expression et construction de soi en LLCE anglais, dominations et insoumissions en LLCE espagnol, sociologie et science politique en SES...)

Pour la spécialité HGGSP :

- La justice peut-elle « réparer » l'histoire ?
- Les arts peuvent-ils témoigner de la Shoah ?

Pour la spécialité Arts Plastiques :

- Créer à plusieurs : que devient le statut de l'artiste ?
- Dans quelle mesure peut-on dire que le dessin est une pratique qui traverse l'histoire et les frontières ?

Pour la spécialité Management, sciences de gestion et numérique, en série STMG :

- La recherche de sécurité et d'amélioration des conditions de travail suffit-elle à développer le bien-être au travail ?
- La diversification des technologies numériques mobilisées par une

organisation la rend-elle toujours plus efficace ?

Il pourra être utile de :

- Tisser au fil de l'eau, par une collaboration entre élèves et entre élèves et enseignant, la formulation des deux questions, en identifiant un temps de découverte, un temps de maturation et un temps de développement, de sélection et d'approfondissement des réponses apportées.
- Développer ce parcours de questionnement durant les enseignements de spécialité, en les croisant et en les liant avec les questionnements issus d'autres disciplines, de clarifier peu à peu et de développer les réponses apportées, tout en améliorant simultanément la posture et l'attitude de l'élève qui les présente.
- De prévoir un entretien individuel d'une demi-heure entre un professeur et un élève qui en éprouve le besoin afin de formaliser plus précisément les deux questions envisagées. Un espace/temps réel ou virtuel est envisageable pour cet "entretien personnalisé".

Quelles sont les spécificités du grand oral en bac général ?

- Pour la spécialité "sciences de l'ingénieur", le programme publié au B.O. prévoit un projet obligatoire de 48h, organisé en classe de terminale, à destination de tous les élèves. Il est précisé que "ce projet sert de support aux élèves qui choisissent les sciences de l'ingénieur pour soutenir l'épreuve orale terminale". Par conséquent, si l'élève choisit de faire porter l'une des 2 questions du grand oral sur la spécialité SI prise individuellement, celle-ci sera nécessairement étudiée et développée dans le cadre de ce projet. En revanche, pour les questions "transversales" aux 2 spécialités, le projet ne sera pas l'unique cadre de problématisation de la question.
- *Si la question traitée concerne l'enseignement de spécialité langues, littératures et cultures étrangères et régionales, chacun des deux premiers temps de l'épreuve orale terminale peut se dérouler, en partie, dans la langue vivante concernée par l'enseignement de spécialité, selon le choix du candidat.*

Quelles sont les spécificités du grand oral en séries technologiques ?

*Les questions traitées s'appuient sur l'enseignement de spécialité pour lequel le programme prévoit la **réalisation d'une étude approfondie**.*

Pour le bac STI2D, 2 spécialités sont étudiées en terminale : Innovation Ingénierie et Développement Durable (2I2D), ainsi que Physique-Chimie et Mathématiques. Chacun de ces 2 enseignements de spécialité permet de réaliser une étude approfondie au sein de laquelle les questions du grand oral seront traitées.

Pour 2I2D, l'étude approfondie serait très certainement le projet pluri-technologique collaboratif de 72h.

Les questions présentées par le candidat lui permettent de construire une argumentation pour définir les enjeux de son étude, la mettre en perspective, analyser

la démarche engagée au service de sa réalisation ou expliciter la stratégie adoptée et les choix opérés en termes d'outils et de méthodes.

Dans la série STMG, l'étude approfondie peut correspondre au projet de STMG tel que mené jusqu'alors en classe de terminale ou à tout autre exercice pédagogique adapté aux exigences de l'épreuve. Cette étude conduite dans le cadre des enseignements de spécialité, prioritairement en management, sciences de gestion et numérique (notamment en enseignement spécifique) mobilise également des savoirs issus de l'enseignement de spécialité droit et économie.

L'épreuve du grand oral doit permettre au candidat :

- d'apprécier les enjeux des questions retenues via un objet de formation à la fois opérationnel et analytique, conduit de manière progressive ;
- d'impulser naturellement la réflexion sur son projet d'orientation en lien avec les questions préparées ;
- de développer des compétences langagières, d'argumentation et d'éloquence.

Il est nécessaire d'accompagner l'élève en amont du choix de son étude en série technologique, afin de s'assurer que le projet est suffisamment large, complet (voire complexe) pour donner lieu par la suite à une mise en questions adaptée.

Quels sont les points de vigilance concernant le Grand Oral à garder en mémoire ?

- Choix du sujet : éviter les questions de cours, choisir une question vive qui se prête à l'argumentation
- Implication de chaque élève : même si le travail de préparation est collectif, l'épreuve finale est individuelle
- Prévoir un calendrier : nécessité de planifier des temps forts et une progressivité dans le travail des compétences orales
- Absence de support lors de l'épreuve (de type diaporama ou de notes de préparation) : le candidat peut seulement donner au jury un plan de sa prestation ou un graphique, une figure géométrique, une formule...
- Jury composé de deux personnes dont une non spécialiste (le propos doit être accessible aux deux membres)
- Gestion de l'hétérogénéité des élèves (différenciation de la préparation et de l'accompagnement indispensables)
- Grille d'évaluation indicative : il ne s'agit pas d'évaluer une deuxième fois les connaissances disciplinaires ; nécessité d'évaluer et la consistance de l'argumentation et la qualité de la prestation
- Adaptations pour les EBEP (voir annexe 2 des notes de service de référence)

- ▶ Chacune des spécialités doit être convoquée à bon escient sans être instrumentalisée par l'autre dans le cas d'une question transversale : nécessité d'un équilibre des deux spécialités concernées (la dimension culturelle de la langue devra par exemple être convoquée si le candidat en voie générale décide de s'exprimer dans une autre langue que le français). Le jury devra évaluer la pertinence du croisement des deux spécialités et être capable de comprendre le candidat qui s'exprime dans une langue vivante étrangère.
- ▶ Les candidats ne devront pas présenter la même chose à l'oral de leur spécialité et au grand oral (théâtre, langue vivante)
- ▶ La parole du grand oral n'est pas du théâtre. Le candidat doit rester naturel et travailler le contenu de sa prestation. Les compétences évaluées ne se limitent pas à l'art oratoire. Il ne faut pas distinguer le fond et la forme : cette épreuve est un tout.
- ▶ La composition des jurys sera réfléchie avec la DEC afin que chaque spécialité soit effectivement représentée et une formation des membres des jurys sera proposée.

Quelques références pour aller plus loin :

- ✓ Tests de positionnement pour les compétences orales à l'entrée en seconde avec la grille d'évaluation :

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Tests_de_positionnement_2de/27/0/R_A19_Lycees_GT_TestsPo_2nde_FRA_compетенces_orales_1183270.pdf

- ✓ Des ressources complémentaires sur Eduscol (réflexions didactiques et pistes pédagogiques pour préparer les élèves) :

<https://eduscol.education.fr/cid140653/la-prise-compte-oral-lycee-travailler-les-compетенces-orales-avec-les-eleves.html>

<https://eduscol.education.fr/cid153457/plan-de-formation-grand-oral.html>

Physique-chimie : <https://eduscol.education.fr/cid129214/recherche-et-innovation-en-physique-chimie.html#lien0>

- ✓ La page du Ministère destinée aux lycéens :

<https://eduscol.education.fr/cid149452/presentation-du-grand-oral.html>

Comité de pilotage académique à contacter :

- Isabelle Bellucci, IA-IPR de lettres (isabelle.bellucci@ac-nancy-metz.fr)
- Mohammed Hayouni, IA-IPR de mathématiques (mohammed.hayouni@ac-nancy-metz.fr)
- Patricia Izquierdo, IA-IPR de lettres (patricia.izquierdo@ac-nancy-metz.fr)
- Marianne Wojcik-Behr, IA-IPR de sciences de la vie et de la terre (marianne.wojcik@ac-nancy-metz.fr)